

N° FED/2016/381-394

L'Union européenne, représentée par la Délégation de l'Union européenne en Haïti, (ci-après le « **pouvoir adjudicateur** ») d'une part, et

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ayant son siège à One United Nations Plaza, New York, NY 10017 (États unis),

Ci-après l'« organisation »

D'autre part, (individuellement une « partie » et collectivement les « parties ») sont convenus de ce qui suit :

Les dispositions suivantes de la convention "Assistance Technique pour la gestion intégrée des marchés à Ouanaminthe"- FED/2016/381-394 conclu entre le pouvoir adjudicateur et l'organisation le 12/12/2016 (ci-après « la convention ») et remplacées par l'Avenant signé le 12/12/2017, sont, par le présent avenant, remplacées/complétées comme suit :

Article 2 Mise en œuvre de l'action

2.3 La période de mise en œuvre de la convention se termine le 31/05/18.

Article 6 - Annexes

Annexe I- Description de l'Action

La nouvelle version de l'annexe I- Description de l'Action est jointe au présent avenant.

Annexe III- Budget de l'Action :

La nouvelle version de l'annexe III- Budget de l'Action est jointe au présent avenant.

Toutes les autres conditions de la convention restent inchangées. Le présent avenant prend effet à compter du jour où la dernière partie l'a signé.

Fait en français en trois exemplaires originaux dont deux remis à la Commission européenne et un à l'Organisation.

Pour l'Organisation

Nom Yvonne HELLE
Titre Country Senior Director
Signature 
Date 18/4/2018

Pour le pouvoir adjudicateur

Nom Vincent DEGERT
Titre Ambassadeur
Signature 
Date 13/4/2018



ANNEXE I : DESCRIPTION DE L'ACTION

FED/2016/381-394



Description de l'action

Titre de l'action :	Assistance Technique pour la gestion intégrée des marchés à Ouanaminthe
Lieu de l'action :	Haïti
Durée totale de l'action (mois) :	17 mois
Financement de l'UE requis (montant)	378.903,64 USD (estimé à 358.267,44 Euros)
Financement requis de l'UE en pourcentage du budget total de l'action (indicative)	74,05 %
Objectifs de l'action	Objectif Global : Poursuivre les processus de développement des capacités en Haïti pour assurer la gestion efficiente du marché municipal et du futur marché transfrontalier de Ouanaminthe et préparer de façon optimale les activités prévues dans ce domaine dans le cadre du nouveau Programme Binational de l'11^{ème} FED. Objectifs Spécifiques : ▪ Assurer la continuité des actions en cours sur le marché municipal de Ouanaminthe et du processus de renforcement des capacités de la Mairie de Ouanaminthe ▪ Faciliter l'appropriation des décisions et outils de gestion sur le futur marché transfrontalier
Groupe(s) Ciblé(s) ¹	Les commerçants et autres acteurs économiques et institutionnels nationaux et locaux impliqués dans la gestion et le fonctionnement des marchés dans la zone de Ouanaminthe.
Bénéficiaires final ²	Les acteurs économiques impliqués dans le fonctionnement des marchés à Ouanaminthe.
Estimation des résultats	➤ Résultat 1 : La Mairie de Ouanaminthe dispose de l'organisation, des moyens techniques et humains

¹ "Target groups" are the groups/entities who will directly benefit from the action at the action purpose level.

² "Final beneficiaries" are those who will benefit from the action in the long term at the level of the society or sector at large.



	pour en particulier assurer la gestion des marchés ➤ Résultat 2 : Le système de gestion et de collecte des recettes du marché municipal de Ouanaminthe est en place et peut servir comme expérience pilote ➤ Résultat 3 : Un accord national sur la réglementation et la gestion du futur marché transfrontalier de Ouanaminthe est obtenu au niveau technique et politique et les discussions à niveau binational sont avancées
Activités Principales	<u>Activités liées au résultat 1 :</u> 1.1 Fourniture d'assistance technique à la Mairie de Ouanaminthe pour la construction et les discussions portant sur le marché frontalier 1.2 Fourniture d'une assistance technique pour la restructuration interne nécessaire à la bonne gestion des marchés (CGM/UGM) 1.3 Poursuite des formations des cadres de la Mairie 1.4 Renforcement de l'articulation entre le national et le local 1.5 Transfert des acquis à la Mairie et aux institutions impliquées au sein du projet est réalisé. <u>Activités liées au résultat 2 :</u> 2.1 Document sur l'implémentation du système de collecte de redevance 2.2 Elaboration participative du règlement du marché municipal 2.3 Améliorations du contrôle de l'accès au marché municipal 2.4 Délivrance d'actes de naissance et de cartes d'identité aux commerçants 2.5 Renforcement institutionnel du Comité de commerçants 2.6 Appui à la Mairie pour maintenir le marché propre et transmission des acquis de gestion des déchets 2.7 Modélisation du système de gestion du marché municipal 2.8 Transfert des acquis à la Mairie et aux institutions impliquées au sein du projet est réalisé. <u>Activités liées aux résultat 3 :</u> 3.1 Processus de validation de la proposition de gestion du marché transfrontalier 3.2 Séance d'information auprès de la Commission



	<i>parlementaires de gestion frontalière</i> <i>3.3 Transfert des acquis à la Mairie et aux institutions impliquées au sein du projet est réalisé.</i>
--	---

1- Description de l'action :

1.1 Contexte général d'Haïti

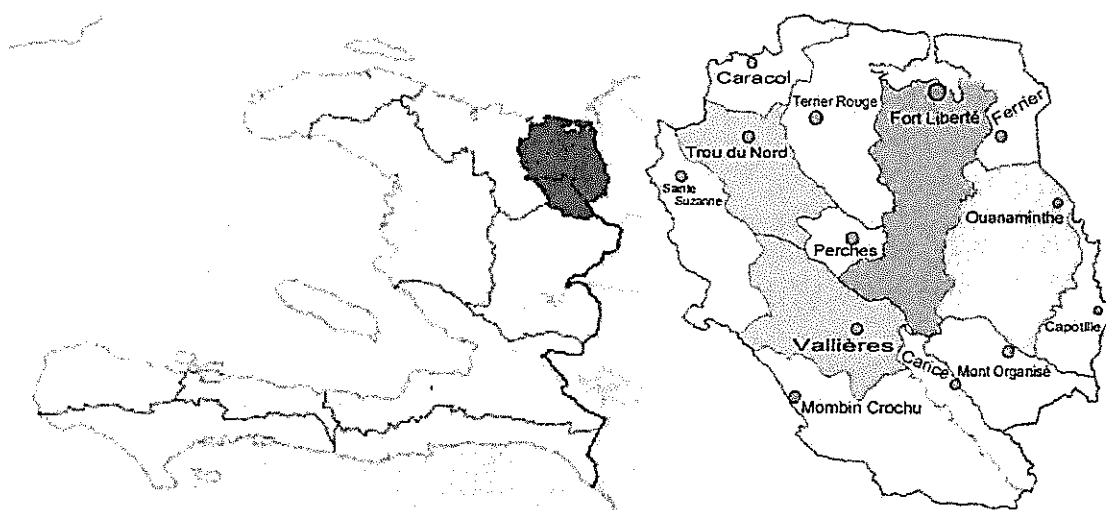
Haïti a réalisé des progrès importants au cours des 15 dernières années en termes de développement socio-économique : l'extrême pauvreté a été réduite de 24% depuis 2000 (pour atteindre 24% en 2013) et 55% des Haïtiens ont maintenant accès à des services de base comme l'eau, la santé et l'éducation. Mais en 2015, 45% de sa population vit toujours sous le seuil de pauvreté, 22% souffrent de malnutrition chronique - aggravée par les effets des catastrophes naturelles et du changement climatique sur l'agriculture du pays - et les inégalités de revenus restent à un taux alarmant. L'instabilité politique récurrente, la mauvaise réactivité et la responsabilisation des systèmes de gouvernance, la croissance rapide de la population et un niveau élevé d'exposition aux catastrophes naturelles et au changement climatique figurent parmi les principaux obstacles à la voie du développement durable.

Haïti n'est pas seulement témoin d'un niveau élevé d'inégalités verticales, parmi ses classes sociales, il y a aussi des écarts de développement énormes entre les différents territoires du pays. En fait, la plupart des richesses du pays et des services publics, ainsi que la capacité administrative, sont concentrés dans la région métropolitaine et quelques grands centres urbains. En conséquence, 80% des personnes vivant dans l'extrême pauvreté résident dans les zones rurales. La zone frontalière d'Haïti est particulièrement touchée par les problèmes d'inégalités territoriales. Largement isolée de la capitale par un terrain montagneux et un mauvais réseau routier, elle est également marquée par une faible présence de l'Etat et le manque de services publics, malgré qu'elle soit une région à fort potentiel de développement économique tiré par le commerce binational.

1.2 Ouanaminthe et la frontière

Le principal point de passage sur la partie nord de la zone frontalière est Ouanaminthe. C'est la plus grande ville du département du Nord-Est (NE), avec une population de 120 000 habitants, mais ce n'est pas sa capitale administrative qui se trouve à Fort-Liberté, plus au nord sur la côte atlantique. Ouanaminthe est une zone d'activité économique, regorgeant de commerçants et de petites entreprises, dans ce qui est autrement une région appauvrie. En effet, le département du NE est l'une des régions les plus pauvres et les plus marginalisées du pays : 44% de sa population vit dans l'extrême pauvreté, 36% en situation d'insécurité alimentaire et la plus forte proportion de jeunes infectés par le VIH). Malgré ça, le département NE possède une terre fertile, une bonne pluviométrie et une riche tradition agricole avec un certain nombre de produits offrant des perspectives de croissance réelle sur les marchés national et dominicain. Ouanaminthe se trouve juste en face du marché de la ville de Dajabón en République Dominicaine, reliée à elle via un pont qui permet de franchir la rivière Massacre, délimitant la frontière.





Carte du Département du Nord-Est

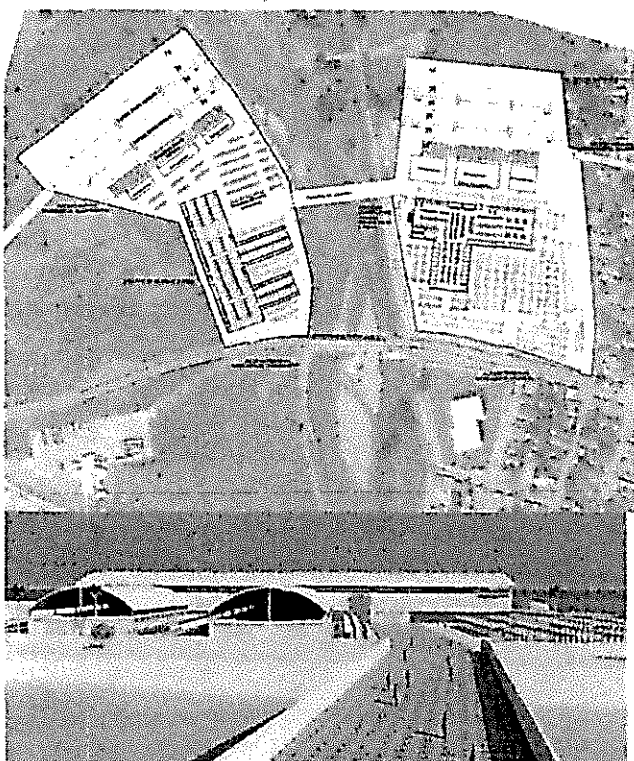
L'histoire de la relation entre Haïti et la République Dominicaine est complexe. Si les deux pays sont liés par leur géographie, leur histoire, leur politique et leurs économies, leur relation, même si elle a connu des périodes de calme et de coopération, reste tendue. Au centre de cette difficile coexistence se trouvent les questions migratoires et commerciales qui renforcent les tensions politiques et diplomatiques. En termes de commerce, Haïti et la République Dominicaine maintiennent une relation commerciale critique, mais très déséquilibrée, s'élevant à 913 m USD (2014) pour les échanges formels. Haïti est le deuxième partenaire commercial de la République Dominicaine - 94% des exportations - tandis que la RD est le premier partenaire commercial d'Haïti - mais les importations atteignent 95%. Entre 2010 et 2013, le commerce entre les deux pays a augmenté de 22%, mais a diminué depuis 2014, en raison de la crise politique / diplomatique qui s'est déroulée depuis 2015. Après l'ordre de rapatriement lancé par la RD, Haïti a interdit à 23 produits d'entrer dans le pays par voie terrestre, officiellement pour protéger la production locale et prévenir la propagation de maladies, mais aussi sûrement comme une mesure de représailles pour la déportation massive des Haïtiens. Les exportations officielles dominicaines vers Haïti concernent principalement des produits industriels et agro-industriels (53%) et seulement 3% pour les produits agricoles. Haïti exporte officiellement principalement des produits textiles (principalement produits en zones franches), des produits agro-industriels et agricoles.

Le déséquilibre entre les deux pays d'un point de vue commercial, les produits échangés d'est en ouest représentant 99% du volume commercial estimé à 411 m USD en 2014. On estime que 62% de ce montant provient du commerce formel alors que le reste est généré par des canaux informels dont les acteurs sont principalement des commerçants femmes. L'activité commerciale intense à Ouanaminthe / Dajabón a des répercussions importantes sur les moyens de subsistance des vendeurs, des acheteurs, des transporteurs, des fournisseurs de services de transport, des services financiers, des hôtels, ainsi que des vendeurs d'autres biens. Le commerce local entre les commerçants dominicains et haïtiens se produit principalement sur le marché frontalier de Dajabón.



1.3 Antécédents et résultats du PDLT à Ouanaminthe

Depuis 2009, l'UE finance un vaste programme binational d'intégration économique, dans le cadre du 10^{ème} FED, qui prévoit deux volets principaux : (1) l'appui à la coopération binationale dans les domaines du commerce, de l'environnement et du développement local transfrontalier et (2) l'appui aux infrastructures frontalières du Corridor Nord (Ouanaminthe / Dajabón). Ce Programme prévoyait, entre autres, la construction d'un bâtiment couvert du marché de Dajabon, finalisée en 2012 et la construction d'un bâtiment similaire sur le côté haïtien, les deux ensembles pouvant être unis par une passerelle. La construction du bâtiment du marché haïtien, initialement prévue pour 2016, a été retardée et devrait être achevée en 2018.



Plans du complexe binational du marché transfrontalier (à gauche) et du bâtiment coté haïtien (à droite)

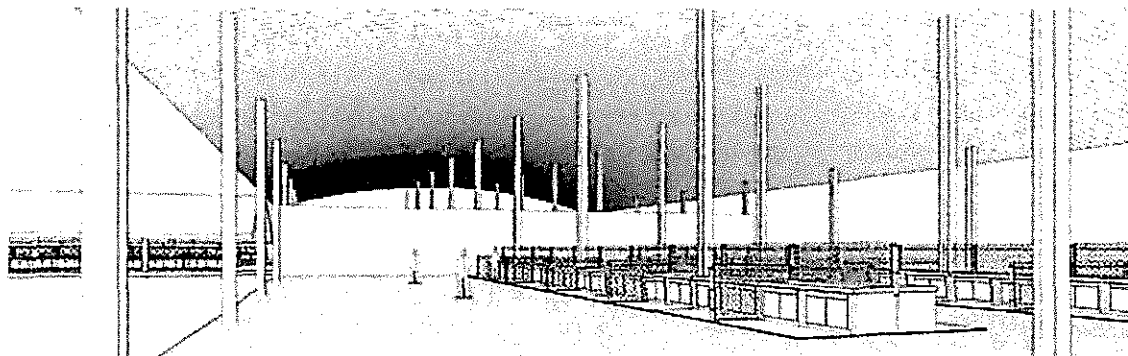


Schéma de l'intérieur du futur marché frontalier de Ouanaminthe

Dans ce cadre, l'Union Européenne a signé un accord en 2012 avec le PNUD de la République Dominicaine pour assurer l'accompagnement social aux nouvelles infrastructures. En particulier,

le Projet de Développement Local Transfrontalier (PDLT) s'est concentré sur trois objectifs principaux :

- Le renforcement des capacités des structures de gouvernance locale pour la gestion intégrée des marchés transfrontaliers ;
- L'appui aux activités économiques locales pour le développement inclusif des territoires d'intervention et
- L'amélioration des mécanismes de coopération entre les acteurs des deux pays par la création d'espace de dialogue.

La durée prévue du PDLT était de 4 ans, et va terminer en Décembre 2016. Le PNUD Haïti a commencé l'implémentation coté haïtien à partir de 2014, après la signature d'un accord avec le PNUD République Dominicaine, pour renforcer les actions menées en Haïti.

Malgré un contexte particulièrement difficile, notamment en termes sécuritaires, d'instabilité politique, mais aussi d'état des infrastructures et de capacité des institutions locales, le PNUD Haïti pendant les deux dernières années a produit des résultats notables qui lui ont permis de s'inscrire comme partenaire privilégié des institutions et associations locales.

Premièrement, en termes de renforcement des capacités de la Mairie de Ouanaminthe, le PDLT a réalisé un diagnostic initial des capacités techniques et administratives de la Mairie de Ouanaminthe, à partir duquel un plan de formation pour la Mairie a été élaboré et mis en place. La structure interne de la Mairie a été réorganisée en prenant notamment en compte sa fonction de gestionnaire des marchés. Cette réorganisation des services a produit un nouvel organigramme, un nouveau plan stratégique, mais surtout la création d'une Commission de Gestion des Marchés au sein de la Mairie.

Cette structure technique a été renforcée à travers des formations spécifiques, des visites d'échange d'expérience (au marché de fruits et légumes de Pétiön-ville, au marché frontalier de Dajabon et sur des marchés frontaliers du Salvador), mais surtout en appliquant concrètement des outils de gestion sur le marché municipal de Ouanaminthe comme pilote, étant donné le retard pris par la construction du marché transfrontalier.

En ce sens, un système de gestion sur le marché municipal a commencé à se mettre en place à travers la réalisation d'une enquête recensant 3230 commerçants, représentant la première base de données détaillée sur le type de vendeurs et produits du marché – parmi lesquels 1500 ont reçu un badge d'identification -, le démarrage d'un système de recouvrement transparent à travers le paiement par mobile et le démarrage d'un système de gestion de déchets et nettoyage du marché. Ajouté à cela, à travers d'une synergie trouvée avec l'Etat Civil, 800 commerçants ont reçu des actes de naissance, ce qui facilitera le respect de leurs droits et notamment lorsqu'ils traversent la frontière.

Le PDLT a de plus facilité l'articulation nationale avec le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, et le dialogue à niveau national sur la réglementation du futur marché frontalier de Ouanaminthe avec le Secrétariat Technique de la Commission Mixte Binationale et toutes les autorités compétentes en Haïti. Actuellement, la Commission mixte binationale (BMC) et ses représentants des deux pays discutent de quatre points critiques concernant le marché : (i)

régime spécial d'immigration ; (li) régime douanier spécial ; lii) contrôles phytosanitaires ; et (iv) possible liste des produits dominicains interdits par Haïti.

Finalement, plusieurs études ont été élaboré sur la catégorisation des commerçants du marché, la dynamique commerciale de la frontière, les flux commerciaux entre les deux pays. Elles peuvent et pourront faciliter la prise de décision par les acteurs impliqués dans la gestion et la réglementation du futur marché binational.

1.4 Contexte et justification de cette assistance technique

La présente proposition répond à la nécessité de maintenir une assistance technique à différents niveaux (local et national) afin d'assurer une préparation optimale des activités qui devront être menées au niveau de l'axe « commerce informel et marché frontalier » du volet « Commerce » sur le futur programme binational 11^{ème} FED.

En effet, la formulation de la nouvelle stratégie de coopération binationale de l'Union Européenne du 11^{ème} FED envisage d'assurer la continuité de certaines actions stratégiques initiées dans le 10^{ème} FED au niveau de la zone frontalière de Ouanaminthe-Dajabon. Le volet « infrastructures » du 10^{ème} FED est encore en cours d'exécution et prévoit notamment la réhabilitation du marché municipal de Ouanaminthe et la construction du marché frontalier de Ouanaminthe relié à celui de Dajabon. Plusieurs activités, qui ont été citées au préalable, ont été menées dans le cadre du PDLT afin de préparer une gestion efficace et transparente du marché municipal par la mairie de Ouanaminthe et de préparer les modalités de gestion et de régulation possible du futur marché binational incluant la définition des sujets qui nécessitent un accord binational. Ces travaux ont été menés à niveau technique avec les acteurs nationaux et locaux, mais le contexte chaotique électoral en Haïti ainsi que les élections qui se sont tenues en 2016 en République Dominicaine n'ont pas permis de finaliser et de valider ces actions à niveau politique.

Face à ce constat, et pour éviter le risque que les actions initiées dans le 10^{ème} FED qui doivent être renforcées et approfondies dans le 11^{ème} FED ne perdent leur dynamique en cours, il est important d'assurer une assistance technique sur le premier semestre de l'année 2017 pour en priorité :

- i) Appuyer la mairie de Ouanaminthe pour la mise en place fonctionnelle du modèle de gestion du marché municipal notamment pour la finalisation de la badgétisation des commerçants (1 500 sur 3 200 auront un badge en décembre), l'amélioration de la collecte des recettes par la mise en place d'une nouveau mode de perception, la mise en place d'un système durable de ramassage des ordures (nettoyage déjà réalisé et bennes mises en place), et l'organisation pour la période de réhabilitation du marché (qui va demander des réorganisations ponctuelles de l'agencement du marché) ;
- ii) Finaliser le modèle de régulation du futur marché binational (un modèle consensuel existe au niveau technique avec quelques points à affiner), en arrêtant les choix au niveau politique (avec les autorités haïtiennes mais aussi à travers les accords binationaux à trouver sur les autre points critiques) et en produisant les documents législatifs relatifs, et arrêter un choix politique sur le mode de gestion dont différentes options

ont été analysées (approfondir le modèle de partenariat Public/Privé) et définir le cahier des charges pour la gestion du futur marché binational.

Ouanaminthe est aujourd'hui gouvernée par un conseil municipal composé de 3 nouveaux maires (un principal et deux députés) récemment élus en octobre 2015, et dont la prise de fonction a été à mi-2016. Le nouveau conseil est impatient de rétablir la légitimité de la Mairie, et l'amélioration du marché municipal et l'ouverture du nouveau marché à la frontière comptent parmi ses priorités. Néanmoins, beaucoup de progrès restent à accomplir pour amener cette institution à un niveau permettant de regagner la confiance de ses administrés, et de gérer plus efficacement les services publics et en particulier les marchés, et de diriger le développement de la ville. Les capacités restent faibles et il faut continuer le renforcement institutionnel de la Mairie et de ses partenaires, commencé avec le PDLT, pour assurer la continuité des actions mises en place avec l'administration antérieure et l'appropriation du processus par la nouvelle municipalité.

Le marché municipal de Ouanaminthe est étroitement lié aux marchés de Dajabón, une grande partie des biens qui y sont échangés venant de la RD. Du travail réalisé dans ce marché, le PNUD a pu constater que ses conditions sont extrêmement pauvres : le système de perception des redevances en place manque d'équité et l'utilisation de l'argent collecté par la municipalité manque de transparence et ne favorise pas l'amélioration des conditions du marché. Les déchets solides sont rarement collectés, le système d'assainissement est totalement inadéquat et l'insécurité règne après 17 heures.



Images du marché municipal de Ouanaminthe avant le nettoyage et l'action d'assainissement réalisés par le PDLT en 2016

Le PDLT a avancé avec l'identification de commerçants et il faudra poursuivre la mise en place du système de redevance proposé et discuté avec la nouvelle administration communale à travers une catégorisation plus équitable des marchands et un système de paiement par mobile plus transparent. En même temps, il faut approfondir l'appui aux commerçants, en termes de

A handwritten signature or mark, possibly a stylized 'S' or a similar character, located at the bottom right of the page.

capacités, de dotation de documents d'identités et d'implication dans les processus décisionnels sur la gestion et la réglementation du marché. Toutes les actions menées en ce sens sur le marché municipal seront très utiles aussi en tant que pilote, pour être transférées sur le marché transfrontalier, une fois qu'il sera terminé.

En ce qui concerne le marché transfrontalier, s'il reste environ deux ans avant de terminer la construction à Ouanaminthe, il demeure encore de nombreuses inconnues liées aux modalités juridiques, institutionnelles, physiques et opérationnelles que représentent l'administration de ce futur équipement. Il s'avère nécessaire de poursuivre l'accompagnement social aux travaux en cours, et de poursuivre le processus d'appui et d'assistance technique aux autorités locales, nationales et binationales pour arriver à un accord sur le système de réglementation et à la proposition d'un cadre légal et institutionnel en charge de la gestion des marchés frontaliers.

1.5- Interventions proposées :

Objectif général

L'objectif principal de cette proposition est de poursuivre les processus de développement des capacités en Haïti pour assurer la gestion efficiente du marché municipal et du futur marché transfrontalier de Ouanaminthe et pour préparer de façon optimale les activités prévus dans ce domaine dans le cadre du nouveau Programme Binational de l'11^{ème} FED.

Objectifs spécifiques

- Assurer la continuité des actions en cours sur le marché municipal de Ouanaminthe et du processus de renforcement des capacités de la Mairie de Ouanaminthe
- Faciliter l'appropriation des décisions et outils de gestion sur le futur marché transfrontalier

Résultats attendus

- **Résultat 1 :** La Mairie de Ouanaminthe dispose de l'organisation, des moyens techniques et humains pour en particulier assurer la gestion des marchés
- **Résultat 2 :** Le système de gestion et de collecte des recettes du marché municipal de Ouanaminthe est en place et peut servir comme expérience pilote
- **Résultat 3 :** Un accord national sur la réglementation et la gestion du futur marché transfrontalier de Ouanaminthe est obtenu au niveau technique et politique

Description détaillée des activités

Activités liées au résultat 1 : La Mairie de Ouanaminthe dispose de l'organisation, des moyens techniques et humains pour en particulier assurer la gestion des marchés

1.1 Fourniture d'assistance technique à la Mairie de Ouanaminthe pour la construction et les discussions portant sur le marché frontalier

Des discussions sont actuellement en cours, alors que la construction du bâtiment du marché haïtien se poursuit et devrait se terminer en 2018, sur le système de gestion des marchés frontaliers, et le PNUD va continuer l'accompagnement et l'assistance technique fournis à la Mairie avec le PDLT.

1.2 Fourniture d'une assistance technique pour la restructuration interne nécessaire à la bonne gestion des marchés (CGM/UGM)

Le PDLT a appuyé la Mairie à réorganiser ses services internes pour mieux assurer son mandat, en incluant la gestion de marchés. Cela a impliqué la création d'une Commission de Gestion des Marchés comme nouvel organe de la Mairie, un nouvel organigramme et plan stratégique. Dans cette mission de six mois, le PNUD va poursuivre le développement de capacités de cette structure et l'appropriation du processus commencé avec l'administration antérieure.

1.3 Poursuite des formations des cadres de la Mairie

Avec le PDLT, plus de 15 cadres de la Mairie ont été formés en fonction de la nouvelle structure interne et de l'extension de son mandat à la gestion des marchés. Il faudra poursuivre les formations avec les nouveaux cadres de la Mairie, spécialement pour les membres de la CGM, et assurer la continuité des actions commencées.

1.4 Renforcement de l'articulation entre le national et le local

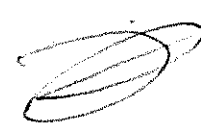
Le PDLT a appuyé l'implication des entités nationales, notamment du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, dans le processus de renforcement institutionnel de la Mairie de Ouanaminthe, pour assurer l'articulation avec les directives et politiques à niveau national. Ce rapprochement de la coordination entre les niveaux locaux et nationaux continuera à être appuyé.

1.1 Transfert des acquis à la Mairie et aux institutions impliquées au sein du projet est réalisé.

Pour assurer la continuité des activités réalisées par le PNUD au cours des dernières 4 années il est nécessaire de rédiger une feuille de route et réaliser des rencontres qui puisse garantir un transfert des processus mis en place par le PNUD de façon la plus détaillée. Les institutions qui seront chargées des nouvelles activités au niveau national et local auront à disposition les éléments nécessaires pour poursuivre les actions du nouveau projet.

Activités liées au résultat 2 : Le système de gestion et de collecte des recettes du marché municipal de Ouanaminthe est en place et peut servir comme expérience pilote.

2.1 Document sur l'implémentation du système de collecte de redevance



Dans le cadre de l'implémentation d'un système de gestion du marché municipal, une des premières priorités identifiées fut de permettre à la Mairie d'installer un système de collecte des redevances plus transparent. Après de nombreux travaux et discussions, il fut décidé d'installer un système de paiement par mobile. Des discussions vont être menées entre la Mairie, le Ministère de l'Intérieur et LajanCash pour l'implémentation du système. Le PNUD rédigera un document sur le système de paiement des redevances basé sur l'adaptation et actions à mettre en place sur le marché municipal de Ouanaminthe pour son fonctionnement.

2.2 Elaboration participative du règlement du marché municipal

Le PDLT avait élaboré une première proposition de règlement du marché municipal. Les discussions n'ayant pas beaucoup progressé avec l'administration antérieure, elles devront continuer avec la nouvelle municipalité afin de fixer des règles de fonctionnement, en incluant dans la discussion les autres parties prenantes comme les représentants des commerçants et de la société civile.

2.3 Améliorations du contrôle de l'accès au marché municipal

La première phase du PDLT a permis d'identifier certaines actions concernant de petites infrastructures comme primordiales pour l'implémentation d'un système de gestion du marché municipal. Parmi celles-ci, la réparation ou l'installation de barrières pour les 9 accès du marché figure comme la plus prioritaire. Il est en effet nécessaire de permettre à la Mairie de contrôler les heures d'accès au marché pour plusieurs raisons. Afin de contrôler la vente d'une part, mais aussi pour d'autres raisons comme prévenir des vols et des autres agressions signalés en dehors des horaires d'affluence habituelles. L'autre raison concerne la gestion des déchets, qui est rendue difficile sur le marché notamment parce que l'espace est utilisé comme lieu de décharge par les riverains qui y déposent leur fatra la nuit. Bloquer l'accès au marché en dehors d'horaires établies pourra améliorer substantiellement la gestion de l'espace par la mairie tout en améliorant la propreté et la sécurité de tous les usagers et en particulier des marchandes.

2.5 Délivrance d'actes de naissance et de cartes d'identité aux commerçants

Le PDLT avait constaté que le fait de n'être enregistré nulle part a des répercussions particulièrement concrètes sur les Haïtiens et Haïtiennes de la zone de Ouanaminthe qui traversent la frontière tous les lundi et vendredi pour se rendre au marché transfrontalier de Dajabon en République Dominicaine. Faute d'un document pouvant les identifier, ils ne peuvent réclamer leurs droits comme personne, comme travailleurs/euses, et ils peuvent être plus facilement victimes de discriminations et de violence. Pendant le PDLT, 800 commerçants ont reçu des actes de naissance grâce à une action organisée avec l'appui de l'Etat Civil. Au cours de ces six mois, le PNUD compte continuer son appui aux services de l'Etat Civil et de l'Office National de l'Identification pour procéder à un enregistrement de 1000 commerçants supplémentaires de Ouanaminthe pour fournir actes de naissance et cartes d'identification nationale.

2.5 Renforcement institutionnel du Comité de commerçants

La gestion du marché municipal d'une part, mais aussi du futur marché transfrontalier de Ouanaminthe ne pourra passer que par un renforcement des associations de commerçants, principaux acteurs du marché. Il est en effet primordial que la Mairie, dans sa mission d'administration des marchés, puisse avoir un interlocuteur fiable et à même de participer au processus de gestion. La faiblesse des associations actuelles entraîne un manque de représentativité des commerçants réellement actifs sur le marché. Il s'avère ainsi nécessaire de poursuivre les discussions avec les associations de commerçants et notamment le comité de commerçants du marché municipal dans un premier temps, de les renforcer, afin qu'elles puissent mieux représenter les principaux usagers du marché et devenir un interlocuteur pertinent de la Mairie.

2.6 Appui à la Mairie pour maintenir le marché propre et transmission des acquis de gestion des déchets

Les premières actions d'assainissement du marché municipal ont permis de dégager le fatras accumulé depuis des mois voire des années sur le marché. Cette première action effectuée lors de la première phase du PDLT a aussi permis de sensibiliser les commerçants mais aussi la mairie sur leur rôle à jouer pour faciliter la gestion du marché. Aussi des containers ont été installés sur le marché, et du matériel a été transmis à la Mairie afin de faciliter son rôle d'administrateur. Il semble cependant nécessaire d'entretenir cette action et de continuer à appuyer la mairie en ce sens, en poursuivant l'appui pour maintenir un espace propre tout en renforçant les capacités de la municipalité à prendre intégralement en charge cette fonction.

2.7 Modélisation du système de gestion du marché municipal

Le modèle de gestion mise en place sur le marché municipal de Ouanaminthe sera modélisé pour qu'il puisse servir de pilote pour d'autres marchés municipaux en Haïti. Ce processus devra inclure l'analyse de toutes les étapes mise en place, de l'identification des commerçants, au système de recouvrement, aux services pour les usagers, ainsi que les obstacles rencontrés, les leçons apprises et les bonnes pratiques. Il sera réalisé en coordination avec le MICT et la Mairie de Ouanaminthe.

2.8 Transfert des acquis à la Mairie et aux institutions impliquées au sein du projet est réalisé.

Pour assurer la continuité des activités réalisées par le PNUD au cours des dernières 4 années il est nécessaire de rédiger une feuille de route et réaliser des rencontres qui puisse garantir un transfert des processus mis en place par le PNUD de façon la plus détaillée. Les institutions qui seront chargées des nouvelles activités au niveau national et local auront à disposition les éléments nécessaires pour poursuivre les actions du nouveau projet.

Activités liées aux résultat 3 : Un accord national sur la réglementation et la gestion du futur marché transfrontalier de Ouanaminthe est obtenu au niveau technique et politique et les discussions à niveau binational sont avancées

3.1 Processus de validation de la proposition de gestion du marché transfrontalier

Bien qu'il reste deux ans pour terminer la construction, il demeure encore des inconnues liées aux modalités juridiques, institutionnelles, physiques et opérationnelles de ce futur marché transfrontalier. De plus même, si un début d'accord technique interministériel a été obtenu, aucune validation politique n'a pu être obtenue. Le PDLT a appuyé la Commission mixte binationale (CMB), en réunissant des représentants gouvernementaux de haut niveau des deux pays, pour faciliter dialogue et discussion sur différentes modalités de gestion possibles se basant sur certains points critiques concernant le marché : (i) immigration ; (ii) régime douanier ; (iii) les contrôles phytosanitaires ; et (iv) possible liste des produits dominicains interdits par Haïti. Au cours de cette mission le PNUD poursuivra ces discussions sous la coordination du STCMB avec les nouveaux représentants du gouvernement, le secteur privé, les parlementaires et les sénateurs et promouvra l'obtention d'un accord sur tous ces points et sur la modalité la plus appropriée selon les intérêts haïtiens.

3.2 Séance d'information auprès de la Commission Parlementaire de gestion frontalière

Les conclusions des discussions menées au sein de la Commission Mixte Binationale, avec toutes les autorités concernées, seront transmis auprès de la Commission Parlementaire de gestion frontalière.

3.3 Transfert des acquis à la Mairie et aux institutions impliquées au sein du projet est réalisé.

Pour assurer la continuité des activités réalisées par le PNUD au cours des dernières 4 années il est nécessaire de rédiger une feuille de route et réaliser des rencontres qui puisse garantir un transfert des processus mis en place par le PNUD de façon la plus détaillée. Les institutions qui seront chargées des nouvelles activités au niveau national et local auront à disposition les éléments nécessaires pour poursuivre les actions du nouveau projet.

2- Méthodologie

Cette assistance va s'inscrire dans la continuité de ce qui a été initié dans le cadre du PDLT avec la mairie de Ouanaminthe, les commerçants de la zone, la Commission Mixte Binationale, le Ministère de l'Intérieur et les Collectivités Locales.

La méthodologie est participative et s'assure de faire lien entre le local, le national et le binational avec des assistances techniques coordonnées et placées à différents niveaux.

Elle se veut aussi itérative en ajustant au fur et à mesure les activités aux nouvelles problématiques identifiées.

Le PNUD bénéficie de liens étroits avec les différents acteurs concernés dans les deux pays avec lesquels des partenariats solides ont été établis dans le cadre du PDLT et d'autres programmes.

La plupart des activités auront lieu à Ouanaminthe, particulièrement les activités liées aux résultats 1 et 2, de renforcement des capacités de la Mairie de Ouanaminthe et de la mise en place du système de gestion sur le marché municipal de Ouanaminthe. En ce qui concerne les activités du résultat 3, la plupart des actions seront réalisées à Port au Prince et une partie au niveau



binational avec des actions ponctuelles ou contacts avec la République Dominicaine, au niveau local (Dajabón) ou national (Santo Domingo).

Le bureau de projet comprendra du personnel chargé de diverses tâches, notamment l'assistance technique, l'administration et la gestion. Le bureau de projet comprendra du personnel de projet à temps plein et du personnel de projet à temps partiel pour contribuer techniquement à diverses composantes et activités du projet. Le personnel du projet à temps partiel sera chargé des coûts directs du projet pour le temps passé directement attribuable à la mise en œuvre de l'action.

Le personnel de gestion du projet, ainsi que les consultants, comprennent des spécialistes de la gouvernance locale et de développement local et possédant une vaste expérience étant pleinement compétents et expérimentés dans le contexte local. La structure de l'équipe proposée est sélectionnée pour couvrir les besoins en matière de gestion, de coordination et d'orientation des politiques, les connaissances techniques requises, le suivi et les moyens de communication.

Le bureau projet sera composé du personnel suivant du PNUD:

- **Chef d'Unité Réduction de la Pauvreté** : Responsable de l'orientation stratégique, de l'assurance de la qualité, des apports stratégiques et techniques et de l'orientation de l'équipe du projet en coordination avec les cadres supérieurs du PNUD et des partenaires nationaux et assurant des liens efficaces avec d'autres initiatives et projets similaires. Elle sera considérée à 50% sur le projet.
- **Chef de projet** : Responsable de la gestion quotidienne du projet, y compris la fourniture en temps voulu et efficace des résultats techniques, opérationnels, financiers et administratifs du projet et des apports de projets substantiels liés spécifiquement à la gestion intégrée des marchés. Le chef de projet sera considéré à 50% sur le projet.
- **Assistant de projet** : Responsable de l'exécution des tâches financières et administratives liées à la mise en œuvre des activités du projet, appui à l'organisation des processus administratifs du projet et à l'exécution d'autres tâches financières et administratives. L'assistante de projet sera chargée à 100% sur le budget du projet.
- **Driver** : Il fournira service de transport au personnel du projet. Il sera chargé 100% sur le projet

Le Senior Management, l'équipe de Communication du PNUD, ainsi que le personnel d'Opérations et Finance seront à disposition partiel du projet, mais ses coutes seront entièrement pris en charge par le PNUD.

Dans le cadre du projet, les consultants individuels suivants seront recrutés :

- Consultant international : Renforcement capacités locales. Il sera responsable de l'assistance technique directe à la Mairie pour tous les activités liées à la gestion des



marchés. En plus, il appuiera le chef de projet dans l'organisation et la mise en œuvre des actions sur le terrain. Il sera chargé 50% sur le projet (9 mois).

- Consultant national : Appui financier et administratif de la Mairie. Il sera responsable de l'accompagnement technique permanente à la Mairie pour mettre en place les outils financiers et administratifs requis pour améliorer la gestion interne et institutionnelle de la Mairie. Il sera recruté pour le 9 mois du projet et il sera chargé 100% au projet.
- Consultant national : Evaluation, systématisation et modélisation du système de gestion du marché municipal. Il sera responsable d'analyser toutes les étapes mise en place, de l'identification des commerçants, au système de recouvrement, aux services pour les usagers, ainsi que les obstacles rencontrés, les leçons apprises et les bonnes pratiques. Il sera recruté pour 3 mois et il sera chargé 100% au projet.
- Consultant international : Facilitation Dialogue National. Il sera responsable de promouvoir et faciliter la poursuite des discussions à niveau national sur la réglementation du marché frontalier et la coordination entre les institutions référentes du gouvernement central. Il sera chargé 100% au projet et il sera recruté pour 9 mois.
- Consultant national : Cadre législatif. Il sera responsable d'élaborer une proposition de cadre législatif en se basant sur les accords et décisions des institutions nationales. Il sera chargé 100% au projet et recruté pour 6 mois.
- Consultant international : Gestion stratégique et binationale. Il sera responsable d'assurer la cohérence de l'action avec les cadres locales et nationales, ainsi que la coordination avec les institutions pertinentes à niveau binational. Il facilitera la coordination entre tous les partenaires du projet et les synergies avec autre initiatives. Il appuiera le chef de projet dans la mise en œuvre des activités prévues, le suivi, le reporting, l'analyse de risques et l'orientation stratégique. Il sera chargé 100% au projet et recruté pour 11 mois.

Les rapports seront élaborés selon les procédures du PNUD Haïti et en conformité avec les Conditions General joint à la Convention de Subvention EP signé avec l'UE, et consisteront en Rapports Techniques et Financiers.

Il y aura un Comité de Suivi de l'Action, qui sera composé :

- PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) Haïti
- Délégation de l'UE (Union Européenne) en Haïti
- BON (Bureau de l'Ordonnateur National)
- MICT (Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales)
- STCMB (Secrétariat Technique de la Commission Mixte Bilatérale Haïtiano-Dominicaine)
- Mairie de Ouanaminthe

Structure de l'organisation du projet

Comité de suivi du projet

Synergie avec les autres projets prévus

Le PNUD Haïti est en train de renforcer sa présence à Ouanaminthe par l'ouverture imminente de deux nouveaux projets qui seront menés par d'autres unités :

- Un projet de Gestion des Risques et Désastres (GRD) dans les départements du Nord et du Nord-Est, dont l'objectif principal sera de renforcer la préparation des institutions et populations locales face aux risques de catastrophes naturelles. Les premières activités sont déjà en cours à Ouanaminthe ;
- Un projet de Gouvernance Locale dont l'objectif principal sera de renforcer les institutions nationales et locales pour notamment optimiser la décentralisation. Ce projet sera lancé dès janvier 2017 et pour une durée de 4 ans, avec une priorisation des actions dans 4 villes frontalières dont Ouanaminthe.

Ces projets vont s'appuyer sur l'expérience acquise par le PNUD dans le cadre du PDLT, et pourront bénéficier de l'expérience et de la connaissance de la zone et des acteurs après plus de deux ans de présence ininterrompue à Ouanaminthe. Aussi des synergies seront trouvées entre les trois unités, pour permettre une optimisation des actions, par exemple dans le cadre du renforcement de la Mairie de Ouanaminthe. En effet, les trois projets prévoient des actions en ce sens qu'il s'agira de bien coordonner : l'unité Gouvernance dans le renforcement institutionnel en planification et gestion, l'unité GRD dans le renforcement du service de la protection civile, et l'unité qui a mise en œuvre le PDLT qui va poursuivre un appui dans le domaine du commerce informel et de la gestion des marchés. Dans tous les cas, il faut noter que ces deux nouveaux



projets auront pour effet direct et/ou indirect le renforcement de la Mairie de Ouanaminthe et d'autres acteurs locaux qui permettront une meilleure gestion du futur marché transfrontalier financé par l'Union Européenne et des services annexes.

Le Monitoring et l'évaluation

Chaque trois mois, les données des progrès réalisés confrontées aux indicateurs de résultats dans le RRF seront collectées et analysées afin d'évaluer les progrès du projet vers l'atteinte des produits convenus.

Les rapports de suivi mentionnés dans les Conditions General joint à la Convention de Subvention EP signé avec l'UE seront présentés au Comité de Suivi du projet et aux parties prenantes clés. Ils comprendront des données relatives au progrès qui montreront les résultats accomplis confrontés aux produits définis, un registre des risques mis à jour accompagné de mesures d'atténuation, et l'ensemble des documents de suivi préparés au cours de la période.

La qualité du projet sera évaluée par rapport aux normes de qualité du PNUD pour identifier les forces et les faiblesses du projet et pour contribuer à la prise de décisions en matière de gestion visant à l'amélioration du projet.

Le contrôle interne sera réalisé conformément aux politiques et procédures régissant les programmes et opérations du PNUD.

3-Durée et plan d'action pour la mise en œuvre de l'action (max 4 pages)

L'action durera 17 mois du 1er Janvier au 31 mai 2018.

Résultat 1 : La Mairie de Ouanaminthe dispose de l'organisation, des moyens techniques et humains pour en particulier assurer la gestion des marchés												
	Janvier 2017 – Mai 2018											
Activité	Jan- Fév	Mars- Avr	Mai- Juin	Juil Aout	Sept - Oct	Nov - Dec	Jan 2018	Fev 2018	Mar 2018	Avril 2018	Mai 2018	Acteurs impliqués
Activité 1.1 : Fourniture d'assistance technique à la Mairie de Ouanaminthe pour la construction et les discussions portant sur le marché frontalier												PNUD Haïti, Mairie de Ouanaminthe, MICT, BON, UE, Mairie de Dajabón, CMB, TYPESA/Merineco, Associations des Commerçants

Résultat 2 : Le système de gestion et de collecte des recettes du marché municipal de Ouanaminthe est en place et peut servir comme expérience pilote

	Janvier 2017 – Mai 2018											Acteurs impliqués
Activité	Jan- Fév	Mar- Avr	Mai- Juin	Jui - Aou	Sep - Oct	Nov -Dec	Jan 2018	Fev 2018	Mar 2018	Avri 2018	Mai 2018	
Activité 2.1 : Document sur l'implémentation du système de collecte de redevance												PNUD Haïti, Mairie de Ouanaminthe, Associations des commerçants, BNH
Activité 2.2 : Elaboration participative du règlement du marché municipal												PNUD Haïti, Mairie de Ouanaminthe, Associations des commerçants, OSC
Activité 2.3 : Améliorations du contrôle de l'accès au marché municipal												PNUD Haïti, Mairie de Ouanaminthe, Associations des commerçants
Activité 2.4 : Délivrance d'actes de naissance et de cartes d'identité aux commerçants												PNUD Haïti, Mairie de Ouanaminthe, Associations des commerçants, ONI, État Civil
Activité 2.5 : Renforcement institutionnel du Comité de commerçants												PNUD Haïti, Mairie de Ouanaminthe, Associations des commerçants, Solidarité Frontalier et autres OSC
Activité 2.6 : Appui à la Mairie pour maintenir le marché propre et transmission des acquis de gestion des déchets												PNUD Haïti, Mairie de Ouanaminthe, Associations des commerçants
Activité 2.7 : Modélisation du système de gestion du marché municipal												PNUD Haïti, Mairie de Ouanaminthe, Associations des commerçants, MICT

<i>Activité 2.8 : Transfert des acquis à la Mairie et aux institutions impliquées au sein du projet est réalisé.</i>													PNUD Haïti, Mairie de Ouanaminthe, Associations des commerçants, MICT, Oxfam
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--



Résultat 3 : Un accord national sur la réglementation et la gestion du futur marché transfrontalier de Ouanaminthe est obtenu au niveau technique et politique												
	Janvier 2017 – Mai 2018											Acteurs impliqués
Activité	Jan- Fév	Mar- Avr	Mai- Juin	Jui - Aou	Sep - Oct	Nov Dec	Jan 2018	Fev 2018	Mar 2018	Avr 2018	Mai 2018	
<i>Activité 3.1 : Renforcement de l'appropriation de la proposition formulée sur la régulation et la gestion du futur marché binational en Haïti</i>												PNUD Haïti, CMB Haïti, MICT, BON, UE, Mairie de Ouanaminthe
<i>Activité 3.2 : Séance d'information auprès de la Commission Parlementaire de Gestion de Frontière</i>												PNUD Haïti, CMB Haïti, MICT, BON, UE, Mairie de Ouanaminthe
<i>Activité 3.3 Transfert des acquis à la Mairie et aux institutions impliquées au sein du projet est réalisé.</i>												PNUD Haïti, Mairie de Ouanaminthe, Associations des commerçants, MICT, Oxfam

4-Durabilité de l'action

Impact prévu et duplication

L'assistance technique aura un impact direct en premier lieu sur la Mairie de Ouanaminthe. Ses représentants élus et ses cadres seront assistés techniquement pour toute la durée du projet pendant les discussions sur les mécanismes de gestion du marché et le développement de la construction de l'infrastructure physique du futur marché frontalier de Ouanaminthe.

Plus de quinze cadres de la Mairie recevront une formation pour améliorer la performance institutionnelle, en particulier en termes de gestion des marchés. En plus, l'assistance technique appuiera la mise en œuvre d'un système de collecte des redevances plus efficient et transparent sur le marché municipal à Ouanaminthe, qui devrait augmenter les revenus de la Mairie et être utilisé pour améliorer la fourniture de services dans le marché et permettre plus d'autonomisation financière de la Mairie.

Plus de 3000 commerçants du marché municipal de Ouanaminthe et utilisateurs potentiels du futur marché frontalier bénéficieront directement des améliorations qui seront mises en œuvre sur

le marché, soit en termes de gestion et de services d'assainissement sur leur lieu de travail, mais aussi des infrastructures et sécurisation de leur marchandise. En effet l'assistance technique prévoit également d'améliorer le contrôle de l'accès au marché municipal à travers l'installation et/ou la réparation des 9 portails. 1000 marchands recevront leurs actes de naissance et 500 leurs cartes d'identité. Cette action aura un impact très positif particulièrement pour les commerçants qui traversent la frontière tous les lundi et vendredi pour se rendre au marché transfrontalier de Dajabon en République Dominicaine. Ils pourront finalement réclamer leurs droits comme personne et comme travailleurs/euses, et seront moins vulnérables à toute forme de discriminations et de violence.

À niveau national, les représentants du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales et du Secrétariat Technique de la Commission Mixte Binationale seront assistés techniquement pour faciliter le dialogue en Haïti premièrement, mais aussi avec les autorités dominicaines, sur les modalités de gestion et régulation du futur marché binational.

L'intervention aura un effet plus global sur toute la population ouanaminthaise, le commerce frontalier étant une source importante de revenus pour nombre de familles et vecteur d'activité économique dans la zone.

Le système de gestion pilote qui sera mis en place sur le marché municipal de Ouanaminthe, en cas de succès, pourrait faire office d'exemple pour tous les marchés en Haïti et en particulier en étant adapté et dupliqué sur le futur marché frontalier. En fait, les outils implémentés – identification, système de collecte des redevances par mobile, services d'assainissement et améliorations d'infrastructures, réorganisation interne de la Mairie, CGM/UGM – et les leçons apprises lors du processus seront systématisées et pourront être adaptées et dupliquées sur le futur marché frontalier.

Analyse des risques et plan de contingence

Risques	Mesures de mitigation
Les nouveaux cadres de la Mairie ne veulent pas poursuivre les actions commencées avec le PDLT	Articulation avec le MICT Montrer les résultats obtenus et impliquer les commerçants
Les représentants du nouveau gouvernement ne veulent pas continuer les discussions commencées avec l'administration antérieure	Présenter les processus en cours, les avancements du PDLT et éventuellement redéfinir les points bloquants
Les relations binationales se tendent et rendent difficiles le travail sur le terrain et/ou à niveau national	Se concentrer sur les actions qui peuvent avancer côté haïtien Appuyer le dialogue à travers les canaux officiels (CMB)
Les mauvaises conditions climatiques retardent les actions	N/A
La relation entre la Mairie et les associations	Promouvoir le dialogue entre les parties



Risques	Mesures de mitigation
des commerçants est difficile	
Les employés formés en gestion de marché sont écartés de leurs fonctions	Assurer l'appropriation par les nouveaux cadres
Les travaux de construction de l'infrastructure prennent du retard	Accompagnement permanent de la Mairie à comprendre les points bloquants et faciliter les processus et la médiation

Durabilité

Toutes les actions prévues dans le projet seront mises en œuvre en partenariat avec toutes les parties prenantes. L'accompagnement qui sera fourni à la Mairie et aux autres partenaires a pour objectif prioritaire de développer et/ou de renforcer leurs capacités pour qu'ils puissent arriver à gérer de façon plus efficiente et transparente les marchés, ainsi qu'augmenter les revenus. Tous les outils proposés pour la gestion du marché municipal sont et seront conçus et adaptés au contexte local et implémentés au côté des acteurs locaux, pour assurer son utilisation et son fonctionnement à long terme.

Les actions prévoient de créer ou de renforcer les structures existantes à niveau local et national en Haïti et sont alignées aux politiques et volontés du gouvernement haïtien. Le projet tiendra compte des besoins, priorités et intérêts de la population haïtienne, en particulier de la zone frontalière, et contribuera à atténuer les inégalités territoriales et de genre, les commerçantes étant majoritairement des femmes et la frontière une des zones les plus pauvres du pays.

5-Cadre Logique

Voir document en annexe Ia.

6- Budget global (le budget détaillé est annexé au contrat) :

Voir Annexe III à la Conventions de Subvention EP signée avec l'UE pour plus de détails.

ANNEXE III : BUDGET DE L'ACTION

FED/2016/381-394

Document:
Title of the action:
Reference:

Addendum request - revised budget
FED/2016/381-394
Assistance Technique pour la gestion intégrée des marchés à Ouanaminthe

1. Budget de l'action ¹	Budget original : Janvier-Décembre 2017				Avenant/ Utilisation des Imprévus	Budget avenant n°1 : Janvier 2017-Mars 2018				Avenant 2/ Utilisation des Imprévus	Budget avenant n°2 : Janvier 2017-Mai 2018			
	Unité ¹³	N° d'unités	Valeur unitaire (en USD)	Coût total (en USD)		Unité ¹³	N° d'unités	Valeur unitaire (en USD)	Coût total (en USD)		Unité ¹³	N° d'unités	Valeur unitaire (en USD)	Coût total (en USD)
1. Ressources humaines¹⁴														
1.1 Personnel local technique														
1.1.1 Consultant national appui administratif et financier Mairie	Par mois	9	951.84	8.566.6		Par mois	9	951.84	8.566.6		Par mois	9	951.84	8.566.6
1.1.2 Consultant national systematisation et modelisation systeme de gestion marche	Par mois	3	2.000.00	6.000.0		Par mois	0	-	-		Par mois	0	-	-
1.2 Personnel administratif/appui														
1.2.1 Chef d'Unité PNUD	Par mois	12	6.345.60	76.147.2		Par mois	13	6.345.60	82.492.8	- 12.691.20	Par mois	11	6.345.60	69.801.6
1.2.2 Chef de projet	par mois	12	4.230.40	50.764.8		Par mois	15	4.230.40	63.456.0	- 8.460.80	Par mois	13	4.230.40	54.995.2
1.2.3 Driver	Par mois	9	740.32	6.662.9	4.441.92	Par mois	15	740.32	11.104.8	-	Par mois	15	740.32	11.104.8
1.2.4 Assistante administrative	Par mois	9	1.586.40	14.277.6	4.759.20	Par mois	15	1.586.40	23.796.0	- 6.345.60	Par mois	11	1.586.40	17.450.4
1.3 Personnel expatrié/international														
1.3.1 Consultant international Renforcement Capacités Locales	Par mois	9	3.172.80	28.555.2		Par mois	5	3.172.80	15.864.0	-	Par mois	5	3.172.80	15.864.0
1.3.2 Consultant International Facilitation Dialogue National	Par mois	9	5.288.00	47.592.0	4.000.00	Par mois	12	5.288.00	63.456.0	10.576.00	Par mois	14	5.288.00	74.032.0
1.3.4 Consultant international Gestion Strategique et Binationale	Par mois	11	5.288.00	58.168.0		Par mois	13	5.288.00	68.744.0	10.576.00	Par mois	15	5.288.00	79.320.0
1.4 Per diems pour missions/voyages⁵														
1.4.1 A l'étranger Santo Domingo	Par jour	30	211.52	6.345.6		Par jour	0	211.52	-	-	Par jour	0	211.52	-
1.4.2 National Ouanaminthe	Par jour	75	158.64	11.898.0		Par jour	90	158.64	14.277.6	-	Par jour	90	158.64	14.277.6
1.4.3 National PaP	Par jour	30	211.52	6.345.6		Par jour	50	211.52	10.576.0	-	Par jour	50	211.52	10.576.0
1.4.4 Participants aux séminaires/conférences	Par jour	10	211.52	2.115.2		Par jour	20	211.52	4.230.4	-	Par jour	20	211.52	4.230.4
Sous-total Ressources humaines				323,438.6					366,664.2	- 6,345.80				380,218.6
2. Voyages⁶														
2.1 Voyages internationaux (Santo Domingo)	Par vol	6	317.28	1.903.7		Par vol	6	335.00	2.010.0		Par vol	6	335.00	2.010.0
2.2 Trajets locaux	Par mois	6	793.20	4.759.2	2.379.60	Par mois	15	793.00	11.895.0		Par mois	15	793.00	11.895.0
Sous-total Voyages				6,662.9					13,905.0					13,905.0
3. Équipement et fournitures⁷														
3.1 Matériels formations Mairie	Par jour	30	52.88	1.566.4		Par jour	25	50.00	1.250.0		Par jour	25	50.00	1.250.0
3.2 Matériels système recouvrement (1 ordinateur portable, autres outils)	Forfait	1	1.057.60	1.057.6		Forfait	1	1.059.00	1.059.0	7.941.0	Forfait	1	9.000.00	9.000.0
3.3 Matériels reglement (réunions, impression, graphique)	Par jour	10	52.88	528.8		Par jour	20	51.74	1.034.8	-	Par jour	20	51.74	1.034.8
3.4 Portails marché municipal	Par portail	9	1.163.36	10.470.2		Par portail	9	1.163.10	10.467.9	- 7.967.9	Par portail	5	500.00	2.500.0
3.5 Matériels activité Etat Civil (1000 actes de naissance, registres, consommable)	Par actes	1000	1.45	1.454.2		Par actes	1000	1.45	1.450.0	-	Par actes	1000	1.45	1.450.0
3.6 Matériels activité ONI (250 cartes d'identité)	Par carte	300	6.35	1.903.7		Par carte	300	6.35	1.905.0	-	Par carte	300	6.35	1.905.0
3.7 Equipements gestion déchets Mairie	Forfait	1	5.288.00	5.288.0		Forfait	1	5.288.00	5.288.0	-	Forfait	1	5.288.00	5.288.0
Sous-total Équipement et fournitures				22,288.9					22,454.7	-26.90				22,427.8
4. Bureau local¹⁴														
4.1 Coût du/des véhicules	Par mois					Par mois			-		Par mois			-
4.2 Location de bureaux	Par mois	6	1.500.00	9.000.0		Par mois	12	1.500.00	18.000.0	7.500.0	Par mois	17	1.500.00	25.500.0
4.3 Consommables - fournitures de bureau	Par mois	12	211.52	2.538.2		Par mois	15	200.00	3.000.0	-	Par mois	15	200.00	3.000.0
4.4 Autres services (tél./fax, électricité/chauffage, maintenance)	Par mois			0.0		Par mois	12	50.00	600.0	-	Par mois	12	50.00	600.0
Sous-total Bureau local				11,538.2					21,600.0	7,500.00				29,100.0
5. Autres coûts, services⁸														
5.1 Services reparation/installation portails marché municipal	Par service	1	2.500.00	2.500.0		Par service	1	2.500.00	2.500.0	- 500.0	Par service	1	2.000.00	2.000.0
5.2 Service de nettoyage marché municipal	Par jour	20	1.057.60	21.152.0		Par jour	20	1.075.00	21.500.0	-	Par jour	20	1.075.00	21.500.0
5.3 Coûts des ateliers et réunions locales Ouanaminthe	Par jour	12	211.52	2.538.2		Par jour	13	205.00	2.665.0	-	Par jour	13	205.00	2.665.0
5.4 Coûts des ateliers et réunions à PaP	Par jour	12	317.28	3.807.4	627.47	Par jour	15	310.00	4.650.0	-	Par jour	15	310.00	4.650.0
5.6 Contrat formations Mairie	Par service	1	12.500.00	12.500.0		Par service	1	12.500.00	12.500.0	-	Par service	1	12.500.00	12.500.0
5.7 Activité avec MiCT 2 Décembre	Forfait					Forfait	1	4.000.00	4.000.0	-	Forfait	1	4.000.00	4.000.0
5.8 Actions de visibilité (panneau, impressions, matériels video)	Forfait	1	5.900.00	5.900.0		Forfait	1	5.900.10	5.900.1	-	Forfait	1	5.900.10	5.900.1
Sous-total Autres coûts, services				48,397.6					53,715.1	-500.00				53,215.1
6. Autres														
6.1 Consultant national cadre législatif	Par mois	6	8.460.80	50.764.8	- 50.764.80									
Sous-total Autres				50,764.80										
7. Sous-total des coûts directs éligibles de l'action (1 à 6)				463,091.08					478,239.0	627.50				478,866.5
8. Coûts indirects (maximum 7 % de la ligne 7 Sous-total des coûts directs éligibles de l'action)				32,416.38					33,476.68	627.50				32,849.18
9. Total des coûts éligibles de l'action, hors réserve pour imprévus (7+8)				495,507.46					511,715.64					511,715.64
10 Provision pour imprévus (maximum 5 % de la ligne 7 Sous-total des coûts directs éligibles de l'action) = 3,5%				16,208.19	- 34,556.61									

1. Budget de l'action ¹		Budget original : Janvier-Décembre 2017				Avenant/ Utilisation des imprévus	Budget avenant n°1 : Janvier 2017-Mars 2018				Avenant 2/ Utilisation des imprévus	Budget avenant n°2 : Janvier 2017-Mai 2018			
Coûts	Unité ¹³	N° d'unités	Valeur unitaire (en USD)	Coût total (en USD)	Unité ¹³		N° d'unités	Valeur unitaire (en USD)	Coût total (en USD)	Unité ¹³		N° d'unités	Valeur unitaire (en USD)	Coût total (en USD)	
11. Total des coûts éligibles (8+10)				511,715.64				511,715.64				511,715.64			
12. - Taxes ¹¹															
12. - Contributions en nature ¹²															
13. Total des coûts acceptés ¹¹ de l'action (11+12)				511,715.64				511,715.64				511,715.64			